



#### • OBJECTIF

Permettre à des responsables de Ressources Humaines, dans les entreprises engagées à l'international qui envisagent d'envoyer des collaborateurs travailler de façon permanente à l'étranger, de prendre conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs expatriés et de gérer la fiscalité particulière qui leur est applicable.

#### • PUBLIC

Responsables d'entreprises, responsables de ressources humaines, gestionnaires de mobilité internationale

#### • APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposé agrémenté d'exemples et d'études de cas. Un support de formation sera fourni.

#### • DUREE

1 jour

#### INSCRIPTION- INFORMATION

#### FORMATEX

Tél. : +33(0)1 40 73 34 44

Fax : +33(0)1 40 73 31 37

77 Bd Saint-Jacques

75014 Paris

[www.formatex.fr](http://www.formatex.fr)

[info@formatex.fr](mailto:info@formatex.fr)

# Fiscalité des expatriés

## Leur gestion fiscale et son optimisation

### Programme

#### INTRODUCTION

- Expatrié/Détaché : Quelle différence sur le plan fiscal ?
  - Le critère déterminant

#### DÉTERMINATION DE LA RÉSIDENCE FISCALE EN PRÉSENCE OU NON D'UNE CONVENTION FISCALE

- Le droit interne français
- Le droit interne du pays d'origine
- Le droit conventionnel
  - Le modèle OCDE de convention fiscale
  - Que trouve-t-on dans une convention fiscale ?
  - Les critères de détermination de la résidence fiscale
  - A quoi sert une convention fiscale ?

#### LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR – L'OBLIGATION D'INFORMATION

- La base légale de cette obligation d'information
- Que dit la loi concernant l'obligation d'information de l'employeur ?
- Les différentes informations fiscales à fournir au salarié
  - Du pays de départ
  - Du pays d'accueil
  - Dans le cas de la double résidence et de la double imposition

- Effet positif : comment cette obligation d'information permet de prendre des décisions optimisées et raisonnables

#### LES CONSÉQUENCES DE LA RÉSIDENCE FISCALE ÉTENDUE DES RESPONSABILITÉS FISCALES

- Les obligations du résident fiscal-responsabilité fiscale «illimitée»
- Les obligations du non-résident-responsabilité fiscale «limitée»
- Les obligations fiscales lors de la double résidence

#### L'ATTÉNUATION DE LA DOUBLE RÉSIDENCE

- L'Article 81 A : un bon levier d'optimisation fiscale
- Le cumul possible avec l'article 81B

#### SPÉCIFICITÉS DE LA DÉCLARATION DE REVENUS DES EXPATRIÉS

#### FISCALITÉ ET EMPLOYEUR : LA COMPENSATION FISCALE

- La protection fiscale
- L'égalisation fiscale

#### TRANSFERT DU DOMICILE FISCAL HORS DE FRANCE

#### CONCLUSION

#### Dates et horaires

16 février 2012

ou 5 novembre 2012 de 9h00 à 17h00

#### Lieu :

Ubifrance

77, boulevard St Jacques

75014 Paris

#### Coût de la formation (prix net exonération de TVA):

550 €

2012



# Conditions générales de vente

## INSCRIPTION

L'inscription s'effectue par l'envoi du bulletin ci-contre dûment complété, par télécopie ou courrier. Pour chaque inscription, Formatex (organisme de formation n° 11921582592) adresse à son Client une convention de formation en double exemplaire. L'un des exemplaires doit être retourné sans délai, signé et revêtu du cachet de l'entreprise. Une convocation individuelle est adressée au Client dans les 10 jours qui précèdent le stage. Pour 2 personnes ou plus, d'une même entreprise, participant à une même session de formation, remise de 10% sur le montant total de la facture, hors frais annexes, non cumulable avec les autres offres du catalogue. Le coût de cette formation est imputable à la formation continue. Une attestation de stage est délivrée à l'issue de la formation.

## PRISE EN CHARGE

Le Client peut demander la prise en charge du règlement de la prestation de formation par l'OPCA (organisme collecteur) dont il dépend. Dans ce cas, il doit lui en faire la demande avant le début de la formation, l'indiquer expressément sur son bulletin d'inscription et s'assurer de la bonne exécution du paiement par l'organisme choisi. Il doit, en outre préciser à Formatex l'adresse de l'OPCA retenu. Dans le cas d'un refus de prise en charge, le client reste redevable de l'intégralité de la prestation.

## CONDITION DE RÈGLEMENT

La facture est émise en même temps que la Convention de Formation et adressée à l'entreprise ou l'OPCA (organisme collecteur) selon le cas. Le paiement s'effectue à réception, par chèque à l'ordre de Formatex ou par virement à son compte bancaire, le RIB étant fourni avec la facture.



## ANNULATION OU REPORT DU FAIT DE FORMATEX

Formatex se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas le Client est prévenu au moins sept jours avant la date du début de la formation. Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité du fait de cette annulation ou de ce report. En revanche, les sommes versées par le Client pour cette prestation lui seront remboursées dans un délai maximum de 30 jours.

## ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

Toute participation peut être annulée dans la mesure où Formatex en est informé par écrit (courriel, fax ou lettre) au moins 10 jours ouvrés avant la formation. En cas d'annulation du Client effectuée après la date limite, la facture sera due même si elle est émise après la formation.

Droit applicable et attribution de compétence : Le contrat est régi par le droit français, à l'exception des dispositions de la Convention de Vienne de 1980. En cas de litige relatif à l'exécution du contrat, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut, les Tribunaux de Nanterre seront seuls compétents

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations vous concernant sont exclusivement destinées à FORMATEX.

Si vous souhaitez obtenir communication des informations vous concernant, ou, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement, écrivez nous. Fax : 01 40 73 31 37 - courriel : [info@formatex.fr](mailto:info@formatex.fr), ou par courrier : Formatex 77 Boulevard Saint Jacques 75014 Paris.



FORMATEX

Tél : +33(0)1 40 73 34 44  
Fax : +33(0)1 40 73 31 37  
[info@formatex.fr](mailto:info@formatex.fr)

# Bulletin d'inscription

**A retourner à FORMATEX,  
par courrier, 77, Boulevard St Jacques 75014 PARIS  
ou par télécopie au +33(0) 1 40 73 31 37**

## SEMINAIRE

Référence du stage: \_\_\_\_\_ Intitulé du stage: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Dates: \_\_\_\_\_

## PARTICIPANT

M/Mme/Mlle \_\_\_\_\_  
 Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_  
 Fonction: \_\_\_\_\_ E-mail(1) \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_

## PRIX

Formation: \_\_\_\_\_ Euros nets \_\_\_\_\_ Réduction de 10%\*  Oui  Non  
 \* Une réduction de 10% sur l'ensemble de la facture formation- hors frais annexes- est accordée dès lors que l'entreprise inscrit au moins deux salariés sur une même session. Les inscriptions doivent nous parvenir ensemble pour que cette réduction puisse être appliquée et cette réduction ne serait plus applicable dès lors qu'un seul inscrit participerait à cette session. Cette réduction est non cumulables avec les autres offres du catalogue.

Déjeuner(s) Nombre: \_\_\_\_\_ Prix unitaire: 30 EUR nets/jour \_\_\_\_\_ Total: \_\_\_\_\_ EUR nets \_\_\_\_\_  
 (à régler sur place, ou re-facturés)

## MODE DE PAIEMENT

- par chèque bancaire à l'ordre de Formatex  
 par virement bancaire C.I.C. PARIS PRONY

IBAN: FR76 Code Banque: 30066 Code Guichet: 10141 N° de Compte: 00010327203 Clé RIB: 43

## ENTREPRISE

Raison Sociale: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
 Pays: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_\_  
 Siret: \_\_\_\_\_ NAF \_\_\_\_\_

## ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE

Raison Sociale: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
 Pays: \_\_\_\_\_

## RÈGLEMENT PAR OPCA

Nom de l'organisme: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ Télécopie: \_\_\_\_\_

## SIGNATAIRE

Nom: \_\_\_\_\_ Fonction: \_\_\_\_\_  
 E-mail(1): \_\_\_\_\_  
 Date: \_\_\_\_\_

Signature

Cachet commercial obligatoire

(1) Souhaitez-vous recevoir par e-mail, à l'adresse ci-dessus, des informations relatives à l'actualité et aux offres de FORMATEX  Oui  Non  
 Si vous cochez "Oui", vous restez libre de vous désabonner à tout moment, via un lien de désabonnement présent dans chacun de nos messages.



FORMATEX

Tél: +33(0)1 40 73 34 44  
 Fax: +33(0)1 40 73 31 37  
 info@formatex.fr

2012